



LIMINAIRE CDAS 11/02/2025

Monsieur le Président,

Le premier CDAS de l'année 2025 se tient ce jour dans une situation inédite : la loi de finances 2025 n'ayant pas été votée, nous ne connaissons pas encore le montant du budget 2025 de l'action sociale, entre autres.

Pour la CGT Finances, le CDAS aurait dû être reporté jusqu'à la fixation du budget, ce qui a été demandé lors du groupe de travail du 21/01/2025.

Pour autant, suite au maintien de la réunion ce jour, il est important pour nous, représentant-e-s CGT Finances, de vous faire part de nos commentaires.

Budget action sociale ministérielle 2025

Comme nous l'avons spécifié plus haut, le budget 2025 est encore inconnu. Néanmoins, la nomination de François Bayrou au poste de premier ministre n'augure pas d'un budget à la hauteur des besoins des agents, qui est la revendication de la CGT Finances. Par ailleurs, pour la CGT Finances, le budget alloué à l'action sociale ministérielle n'a pas pour vocation de permettre à l'État de réduire sa dette.

Point sur les travaux de la Fédération d'Action Sociale Finances (FASF)

La FASF a été créée en mai 2024, et la CGT Finances s'est opposée à cette création. Nous défendons une gestion directe des activités sociales, culturelles et sportives, comme cela existe dans les CSE (ex CE).

Désormais, la CGT Finances attend les résultats de cette fédération. Nous redoutons des suppressions de postes au sein des associations ALPAF, AGRAF et EPAF.

Montant d'harmonisation des tarifs de restauration pour 2024

Les montants de l'harmonisation tarifaire déterminent le montant maximum restant à charge de l'agent (la subvention interministérielle s'ajoute pour les agents éligibles). Tous les ans ces montants sont réexaminés en tenant compte du coût de revient des repas.

Pour la CGT Finances, il reste encore trop de disparités entre les différentes structures de restauration (RAF ou RIL et autres structures). La subvention ne permet pas, comme elle le devrait, d'harmoniser réellement le tarif des repas.

Nouveaux marchés de titres restaurant et chèques cadeaux

Le renouvellement des marchés passés par le Secrétariat Général pour les titres restaurants et les chèques cadeaux distribués dans le cadre des actions locales a fait l'objet d'un appel d'offres lancé en mai 2024. Quatre prestataires ont candidaté : SWILE, UP, EDENRED et WORKLIFE.

La société SWILE (qui a absorbé en 2024 la société BIMPLI précédemment attributaire des deux marchés) a remporté les deux lots.

La CGT Finances déplore que ce ne soit pas une SCOP (Société COopérative de Production) comme UP qui ait remporté l'appel d'offres et qu'une fois de plus, l'argent public permette de financer des intérêts privés.

Enquête sur l'action sociale 2024

Pour les élus CGT Finances au niveau national (CNAS), il est difficile de tirer des enseignements de l'enquête car seulement 12 % des agents ont répondu. Même si ce taux est en progression, nous ne pouvons pas savoir si les 88 % des autres agents auraient la même tendance de réponse. Néanmoins, de nombreuses réponses à la question « Pour finir, avez-vous des remarques ou suggestions sur l'action sociale au sein du ministère, ou sur un dispositif en particulier ? » correspondent à des revendications portées par la CGT Finances depuis de nombreuses années !

Quelques thématiques ressortent, par exemple :

- Une offre trop ciblée vers les familles (dans le Rhône, 60 % du budget est consacré à l'arbre de Noël),
- Prix de la restauration en hausse, ou excessif pour certaines catégories d'agents et un montant des tickets restaurants trop bas, surtout dans le contexte d'inflation ;
- Parc de logements insuffisant ou difficultés à faire traiter/accepter son dossier ;
- Communication parfois insuffisante, occasionnant une méconnaissance de certains dispositifs (les CESU).

La CGT Finances continuera à revendiquer une véritable politique ambitieuse pour l'action sociale.

Pour la CGT Finances,
Ses représentant-e-s